

# Le “tax shelter” sourit à Belga Films Fund

■ Arrivé sur le marché en janvier dernier, Belga Films Fund est largement au-dessus de ses objectifs.

**P**rès d'un an après l'entrée en vigueur de la nouvelle formule du “tax shelter” (cet incitatif fiscal fédéral destiné à soutenir l'investissement de fonds privés dans des films réalisés en Belgique), les sociétés levant des fonds “tax shelter” commencent progressivement à faire leurs comptes.

La semaine dernière, Nadia Khamlichi, directrice générale du groupe Umedia, nous avait indiqué que uFund, leader du marché “tax shelter”, allait probablement clôturer l'exercice 2015 avec une levée de fonds supérieure à 30 millions d'euros (soit l'équivalent de 60 millions dans l'ancien régime “tax shelter”).

Vendredi, c'est Belga Films Fund (BFF), nouveau venu sur ce marché, qui est sorti du bois.

BFF n'est autre que la filiale “tax shelter” du premier distributeur belge indépendant de films. Lors de son lancement, en janvier dernier, le patron de BFF, Fabrice Delville, s'était montré très optimiste quant au succès du nouveau régime “tax shelter”: “Les beaux jours arrivent!”, avait-il lancé, évaluant le potentiel global de croissance des fonds levés à 30% dès 2015 (par rapport à 2014).

Un peu moins de douze mois plus tard, M. Delville est un homme comblé: “Dans le prospectus adopté par la FSMA (Autorité des services et marchés financiers, Ndlr), nous envisagions de lever

5 millions d'euros. Nous serons assez clairement au-dessus.” Le patron de BFF – qui avait travaillé, précédemment, pour Scope Invest (gros acteur du marché “tax shelter”) – est d'autant plus satisfait que, selon lui, “BFF a réalisé le meilleur lancement de toute l'histoire du tax shelter” (apparu en 2004).

Un autre motif de satisfaction est lié à la nature des investisseurs séduits par le produit de BFF: plus de 70% d'entre eux n'avaient jamais fait appel au “tax shelter” auparavant. “Ce qui les a séduits, confie Fabrice Delville, c'est avant tout la simplicité du produit. Sur le plan administratif, l'opération prend entre 15 et 30 minutes.” Le rendement net garanti, supérieur à 10%, n'est évidemment pas étranger à l'ampleur des fonds levés...

Tout indique, d'ailleurs, que 2015 sera une année historique pour la petite dizaine de sociétés “tax shelter” agréées par la FSMA. Il faudra toutefois attendre le début de 2016 pour avoir un décompte précis.

## Deux gros projets en cours

Dans le “pipeline” de Belga Films Fund, on peut d'ores et déjà épinglez deux très gros projets. D'une part, BFF est parvenu à attirer, en Belgique, la super-production britannique “The Lake” réalisée par Steve Quale (actuellement en Belgique pour monter le film). “Nous avons levé environ 1 million d'euros pour ce film. C'est la première fois, dans l'histoire du “tax shelter”, qu'un film en anglais d'un tel budget (60 millions d'euros) bénéficie de fonds tax shelter”, se réjouit M. Delville. D'autre part, BFF va lever “plusieurs millions d'euros” pour “The Son of Bigfoot”, le nouveau long métrage d'animation du studio bruxellois nWave.

Pierre-François Lovens

## 280 000

### SPECTATEURS

“Le Tout Nouveau Testament” de Jaco Van Dormael, pour lequel BFF a levé 500 000 euros de fonds “tax shelter”, a séduit un très large public en Belgique.